



Colineo

Association pour la Protection et l'Éducation à l'Environnement

Régie par la loi de 1901 J.O 21-08-1973

Agréée « protection de l'environnement » (cadre départemental - art. L 141-1 du Code de l'Environnement)

Agréée au titre :

de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
de l'Éducation Nationale



## OBSERVATION DE L'ASSOCIATION COLINEO CONCERNANT LE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INCENDIE DE FORET DE MARSEILLE

### Amélioration de la défendabilité

Le PPRif mettant en place des orientations de travaux, une orientation doit être portée sur l'implantation de cultures peu inflammables (oliveraie, figueraie...) en guise de pare-feu. Celles-ci seraient implantées dans les espaces naturels à proximité des zones soumises à un aléa incendie très fort ou utilisées comme Bandes de Débroussaillage de Sécurité (BDS). En plus d'augmenter la sécurité des biens et des personnes, ces cultures auraient une vocation paysagère, patrimoniale et environnementale.

### Incitation des privés à défendre leurs biens

Le PPRif pourrait émettre des préconisations permettant d'inciter les particuliers se trouvant dans les zones à risques à procéder à des travaux de mise en défens de leurs biens contre les risques feux de forêt. En effet, les propriétaires possédant un bassin ou une piscine pourraient s'équiper d'outils (pompes, asperseurs...) permettant de sécuriser les lieux dans l'attente des secours.

### Dispositif permettant le déverrouillage des portails et barrières par les services de secours

Nous comprenons bien que l'intervention des moyens de secours peut être rendue très compliquée lorsque ceux-ci se heurtent aux propriétés privées fermées notamment par des portails. Malgré cela, le PPRif ne peut pas obliger les propriétaires d'installer un dispositif de déverrouillage manuel sur leur portail. Au vu de la recrudescence des cambriolages, et du nombre de possesseurs de clés DFCI entrant illégalement dans les massifs, une telle mesure ne peut être appliquée.

Pour Colineo :

Marseille, le 06 avril 2017

La Présidente,

Monique Bercet